

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 30 mars 2021

Le Conseil d'école s'est réuni le 30 mars 2021 à 18h15 en visioconférence
 Secrétaire de séance : Mme DEVIGNES

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENT(E)	
M. FLAGEUL	Directeur
EDUCATION NATIONALE	
Mme SYLVAIN	Enseignante
Mme SANÇOIS	Enseignante
Mme VERRET	Enseignante
Mme LAFITTE	Enseignante
Mme AMATO	Enseignante
Mme DEFLOU ARCHAMBAULT	Enseignante
M. VAN ACKER	Enseignant
Mme BUREL	Enseignante
Mme DEVIGNES	AESH Ulis
Inspecteur ou inspectrice de l'éducation nationale	IEN
ELUS	
M. ROSE	Adjoint au Maire Conseiller Municipal délégué à la Prévention, Médiation et aux Risques Majeurs
PARENTS D'ELEVES	
Mme VANDROMME	Elue titulaire
Mme WAGNER	Elue titulaire
LE DDEN	
Mme ANTZAMIDAKIS	DDEN

Membres invités

Nom	Qualité
Mme MOKRZYCKI	Manager périscolaire

Pour introduction, le Président nomme un secrétaire de séance : Mme DEVIGNES

1. Effectifs :

- Effectifs de l'école : 195 élèves

Cycle 2 : 112 soit CP : 34, CE1 : 33, CE2 : 45 Cycle 3 : 83 soit CM1 : 43, CM2 : 40

Total : 195

- Prévisions pour la rentrée 2021 :

CP : 22, CE1 : 33, CE2 : 34, CM1 : 46, CM2 : 42

8 élèves Ulis sont sortants, leurs places seront pourvues

Total : 185 élèves ce qui correspond au même nombre que l'année dernière à la même période.

L'inscription des futurs CP et l'affectation des CM2 au collège sont en cours.

- Un dictionnaire a été distribué à chaque élève de CM2 par l'Elu de secteur.

2. Accueil et sortie des élèves :

- Le fonctionnement est le même que sur la première période de l'année. Afin d'éviter le brassage des élèves, en accord avec le protocole sanitaire, l'école est organisée en rentrées et sorties échelonnées.

-CP M. Lemercier, CP Mme Deflou : 8h30-11h30 et 13h15-16h15

-CE1 Mme Amato et CE1/CE2 Mme Sylvain : 8h40-11h40 et 13h25-16h25

-CE2 Mme Verret, CM1/CM2 Mme Lafitte et ULIS M. Van Acker : 8h50-11h50 et 13h35-16h35

-CM1 Mme Sançois et CM2 M. Flageul : 9h00-12h00 et 13h45-16h45

L'entrée du matin: 1 personnel de service Mairie assure les entrées au portillon et afin d'éviter un attroupement devant l'école, le groupe suivant est constitué sous le porche et mis en attente. 2 personnels de service assurent le passage aux toilettes et le lavage des mains. Les enseignants accueillent leurs élèves dans les classes.

Les garderies gratuites pour les parents ayant des enfants entrant et sortant à des horaires différents (garderie du matin 8h20 à 9h00 et du soir 16h15 à 16h45) sont assurées par du personnel périscolaire.

L'accueil du midi est assuré par 1 enseignant, **l'école n'a plus de personnel civique.**

La sortie du soir : toutes les 10 min, 1 enseignant fait entrer au portillon les parents des classes concernées pendant que l'autre enseignant assure une surveillance des élèves.

Le Conseil d'école remercie l'investissement du personnel au quotidien dans ces conditions exceptionnelles de protocole sanitaire et de plan Vigipirate renforcé.

Les représentants de parents sont attristés de ne plus pouvoir rencontrer les enseignants à l'entrée et à la sortie de l'école.

Au sujet de quelques facturations cantine posant problème, le Directeur demande aux parents de contacter la Sogeres.

- **Le personnel de surveillance constate des problèmes de sécurité à l'entrée de l'école:**

La durée d'entrée expose davantage au passage des trams. Des véhicules se garent en double file le long de la bande du milieu et les enfants descendent côté Tram. Les 2 trottoirs sont encombrés côté école par des véhicules divers et de l'autre côté par des stationnements en double file et des livreurs.

Un courrier sera adressé à l'ensemble des familles pour alerter sur les problèmes de sécurité rencontrés à l'entrée de l'école.

L'Elu indique que la police municipale passera pour sensibiliser dans un premier temps les usagers par rapport au respect du code de la route dès que ce courrier sera parvenu aux familles.

Une demande d'augmentation de la présence de la personne qui fait traverser les élèves a été déposée par le Directeur en mairie car ses horaires ne coïncident pas avec les entrées et sorties actuelles. C'est toujours le cas. L'Elu s'est saisi de la situation et les représentants des Parents demandent une augmentation de du temps de présence de l'agent afin de protéger la traversée des élèves.

3. Informations sur le protocole sanitaire et le plan vigipirate :

- **Protocole sanitaire :**

Les changements actuels portent sur la gestion des cas COVID, cas contact à risque ou personnes ayant des symptômes évocateurs. Toutes les décisions sont prises en lien avec l'ARS et l'infirmière du SECTEUR

Les piliers : distanciation physique, éviter le brassage, gestes barrière, Organisation de plans de tables sur le temps cantine afin d'effectuer le traçage en cas de chaîne de contamination. L'école n'a quasiment plus de masques pour enfants.

- **Utilisation du gymnase :**

Les nouvelles annonces gouvernementales prévoient l'accueil de tous les élèves, à tous les niveaux, dans les équipements sportifs extérieurs ainsi que les équipements sportifs couverts (gymnases), incluant les piscines, dans le respect de prescriptions renforcées, émises par les autorités sanitaires (limitation des brassages, lavage des mains avant et après la séance, gestes barrières, respect de la « jauge »).

L'école attend les directives de l'Education Nationale pour reprendre ces activités et celles de la Mairie pour les transports. En attendant, les activités sportives programmées dans les équipements extérieurs restent la norme.

- **Plan Vigipirate :** passage du niveau Vigipirate au niveau « Sécurité renforcée - Risque attentat » sur l'ensemble du territoire national depuis le 5 mars 2021

4. Périscolaire:

Les dispositifs périscolaires : garderie du matin (à partir de 7h30 jusqu'à la reprise des cours), cantine, la garderie du soir ou l'aide aux devoirs (sortie des cours jusqu'à 18h00). L'ALE (ateliers ludo-éducatifs) fonctionne le mercredi de 8h30 à 11h30 (avec possibilité de garderie de 7h30 à 8h30 et 11h30 à 12h30).

Pour la cantine, les menus bio et locaux feront leur apparition en 2022.

5. Travaux d'aménagements et demandes d'équipement

- **Les toilettes et le restaurant scolaire sont toujours en inadéquation avec le taux d'occupation (195 élèves).** Les effectifs de l'école seront sensiblement les mêmes l'année prochaine.

Le protocole sanitaire ne peut être respecté en raison du manque de robinets (1 robinet d'eau froide et 1 robinet d'eau chaude pour 100 élèves dans les sanitaires) et du trop peu de toilettes.

L'utilisation des toilettes du gymnase ne peut pas être mise en place.

Le Conseil d'école dénonce à nouveau les conditions d'hygiène et sanitaires que l'on offre aux enfants.

- L'école demande l'installation d'un portail isolant l'école à la place de la grande grille. Au porche, l'accès est partagé avec les syndicats, les utilisateurs du gymnase et la parlothèque. La création

d'une issue de secours pour exfiltrer de l'école est demandée également (constat des PPMS relayé auprès de la Mairie mais sans solution actuellement).

L'Elu assure que le projet de portail est en cours et indique la possibilité de le végétaliser. Le Conseil d'école s'émeut de l'absence de sortie de secours et de l'absence de propositions permettant de pallier à ce problème.

- L'école a connu des coupures au quotidien dès la reprise de janvier. De nombreuses interventions ont eu lieu. Les dernières coupures très récentes sont situées sur le bâtiment école seulement et le chauffage disjoncte à chaque fois. Le directeur n'a plus accès au disjoncteur. **Une étude est en cours pour résoudre ce problème.**

- **L'Elu indique qu'un projet de végétalisation de la cour peut être déposé. M. Imbault, élu « ville et jardin, biodiversité » sera consulté.**

- La parotothèque : une demande a été déposée par le Directeur pour que seuls les intervenants réguliers (2 personnes) puissent traverser la cour de l'école pendant le temps scolaire. **Il attire l'attention du Conseil sur la présence de personnes du Conservatoire dans la cour pendant les horaires de récréation.** Il rappelle qu'il ne doit pas y avoir de mélange de public et que l'école doit rester une école. **Un point sera fait avec la Direction du Patrimoine vendredi 9 avril à 10h.** Un trombinoscope a été réalisé pour identifier les intervenants mais en raison de l'usage des masques il est caduc.

Les Représentants de Parents rappellent que l'école doit rester un lieu protégé pendant le temps scolaire.

- Le Directeur demande l'installation d'une messagerie sur la ligne téléphonique de l'école (elle a été supprimée en fin d'année).

- Les portes du porche s'ouvrent parfois sans que personne ne les ait actionnées. **Le Conseil d'école note la dangerosité de cette situation en temps de plan Vigipirate renforcé. Une intervention aura lieu pour en déterminer la raison.**

- Informatique : remplacement effectué de 2 ordinateurs VPI en panne mais les ordinateurs nouvellement dotés sont trop lents ce qui impacte le travail quotidien de deux classes. **Une demande est en cours auprès de la DSI : achats de barrettes mémoire.**

- Les vélos se faisant plus nombreux, une demande a été déposée auprès du Patrimoine de la ville d'Orléans : rateliers vélos à 2 endroits de la courette, un fixe-trottinettes supplémentaire et peintures en épis au sol avec panonceau dans l'espace abri.

- Demande d'aménagement du préau aux arcades comme lieu d'exposition pour l'école auprès de la gestion du Patrimoine. **Un accord de principe a été acté par la Mairie lors d'une rencontre avec le Responsable du Patrimoine le 12 mars : fixation de tentures déjà réalisées par des élèves, dotation de panneaux d'exposition.**

- Visiophones : l'enseignant de la classe de CM2 doit répondre au visiophone, s'assurer de l'identité de l'interlocuteur, identifier la raison de sa venue et ouvrir le portillon. Cela impacte l'enseignement dans cette classe. **Le conseil d'école demande la création d'un poste de concierge.**

Le DUERP (outil de signalement Education Nationale) a été rempli pour dysfonctionnements et conditions de travail (en moyenne 13 sonneries et dialogue avec l'interlocuteur sur la classe de CM2)

• **Travaux demandés et sans réponse à l'heure actuelle :**

- peintures des locaux 12 et 13 (salle Ulis, classe CP)
- installation d'une prise internet dans la bibliothèque.
- dans le cadre de la reprise du jardin pédagogique, une demande a été faite pour que le jardin pédagogique soit labouré par les services espaces verts. Des jardinières avec terreau ont été demandées.
- dans la 2^e cour, l'éclairage est inexistant, cela pose des problèmes de sécurité en hiver pour la classe de CP et le périscolaire.

• **Travaux réalisés :**

Le Conseil remercie vivement la Mairie pour :

- l'installation du visiophone de la classe Ulis et son paramétrage sur la sonnette.
- l'intervention sur les arbres de la 2^e cour :

Des arbres présentaient un danger en raison de leur état. Ils ont été retirés. Des déplacements de gravats générant des affaissements de goudron ont été comblés.

- le remplacement du VPI de la classe de CM2
- la dotation d'un ordinateur portable de direction.

6. Coopérative scolaire

Solde : 4406 euros au 1^{er} mars 2021

Le 15 juin 2021, à Orléans

Le directeur de l'école, président de séance

FLAGEUL Jean-Luc

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Flageul', is written over a light grey rectangular background.